

un traitement équitable, ils retournent presque les mains vides. Le nombre augmente des cultivateurs, membres de ces associations canadiennes, qui croient le moment venu d'entrer dans un parti politique ayant une chance réelle de former un gouvernement; prenant part au gouvernement, ils pourraient s'attendre à obtenir le genre de législation qu'ils désirent. Ils savent que les associations agricoles du Royaume-Uni et des États-Unis, forcées d'exercer une activité d'ordre politique, ont pu grandement améliorer la position de l'agriculture. A mon avis, les petits hommes d'affaires à leur compte pourraient gagner beaucoup à un nouveau réalignement politique.

L'an dernier, dans un mémoire présenté au gouvernement, l'association des marchands détaillants a signalé que le régime soi-disant d'entreprise privée leur rendrait bientôt la situation intenable, à moins que l'économie ne soit réglemée par l'intervention du gouvernement, et que l'ensemble du commerce au détail en notre pays serait englouti par une poignée de grandes sociétés. Elle a demandé au gouvernement des mesures précises pour aider l'homme d'affaires à son compte ou indépendant qui travaille à maintenir le service très important qu'il rend à sa collectivité.

La résolution adoptée par le Congrès du travail du Canada à Winnipeg donne un nouvel espoir à la CCF. Les petites gens du pays en retirent un nouvel espoir que d'ici quelques courtes années se dessinera au Canada un mouvement politique comptant beaucoup d'adhérents, un mouvement qui obtiendra ses fonds des petites gens seulement, qui ne recevra pas de dons des grandes sociétés et qui, par conséquent, sera absolument libre de travailler dans l'intérêt des simples citoyens du pays. Le nombre de députés cécédistes est restreint, cette année, à la Chambre, mais nous pensons quand même que notre programme est tout aussi valable qu'avant. Grâce aux signes encourageants apparaissant à l'horizon, nous regardons l'avenir avec confiance; nous espérons que dans un avenir pas trop éloigné les électeurs du pays placeront leur confiance dans le mouvement auquel nous appartenons.

M. John B. Hamilton (York-Ouest): J'avais pensé, monsieur l'Orateur, que c'était aujourd'hui ce qu'on appelle le jour réservé aux chefs à la Chambre, mais j'ai constaté que j'avais l'occasion de prendre la parole. Je me suis alors rendu compte qu'il devait y avoir erreur de nom. D'autre part, je crois que nous pourrions peut-être appeler ce jour le jour des félicitations. C'est évidemment pour nous la première occasion de vous adresser la parole, monsieur l'Orateur, et de

vous féliciter de votre belle nomination à la présidence de la Chambre. En même temps, il y a lieu d'adresser des félicitations à votre nouveau suppléant, ainsi qu'au président suppléant des comités. Je pourrais ajouter un mot spécial en ce dernier cas en raison de ma longue amitié avec l'honorable représentant de Spadina (M. Rea). En outre, des félicitations reviennent aux deux nouveaux membres du cabinet. Nous leur souhaitons tous du succès dans leurs nouvelles fonctions. Nous devons aussi souligner la permutation au poste de ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'honorable et charmante dame qui représente la circonscription d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough). A la suite d'une brève expérience, je puis lui dire qu'elle aura une lourde tâche à accomplir en assumant ce portefeuille, fort réconfortante par ailleurs car, bien entendu, les fonctions qu'elle assume portent dans une large mesure sur les problèmes des êtres humains, et il ne peut y avoir de plus grande satisfaction que celle qu'on trouve dans la solution des problèmes de ce genre.

Il y a quelques mois à peine, je me suis trouvé presque dans la même situation que ce soir. J'ai dit alors que je pourrais aussi féliciter tous ceux qui sont parvenus ici. Mais je dirai aussi qu'il y en aura parmi ceux qui siégeaient ici auparavant, qui nous manqueront. Bon nombre d'entre nous auront appris une grande leçon, soit que les débats acharnés à la Chambre des communes, ou à la tribune électorale, ne sauraient guère changer l'amitié que forgent les années. Je pensais m'être habitué à l'état de choses...

M. l'Orateur: Je me demande si le député me permettrait de l'interrompre pour réparer une omission que j'ai faite. J'aurais dû donner lecture de la motion de sous-amendement du député d'Assiniboia (M. Argue). Je serais reconnaissant à la Chambre si elle m'autorisait à le faire maintenant, ou à la considérer comme lue.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à considérer la motion comme ayant été lue, afin de ne pas interrompre le député?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Je pense que tous les honorables représentants ont entendu l'amendement.

M. Hamilton (York-Ouest): Je disais que j'avais l'impression de m'être accoutumé à parler de ce côté-ci de la Chambre, mais que tout me semble changé. Je me contenterai de dire à ceux qui continuent à siéger de ce côté-ci que, lorsque nous nous lançons à l'attaque, nous devons attendre de voir le